

Le colonialisme, les changements climatiques et les Innus de Pessamit au Québec (Canada)

Les peuples autochtones du Canada vivent encore aujourd'hui les conséquences amères des politiques et des pratiques coloniales. La Loi sur les Indiens de 1876, qui visait à assimiler les peuples autochtones à la culture euro-canadienne et à les déposséder de leurs territoires, est toujours en vigueur, malgré quelques amendements¹. La loi établissait un système de réserves pour contrôler le territoire autochtone et pour sédentariser les peuples autochtones nomades. Les réserves, délimitées exclusivement par le gouvernement fédéral, ne représentent qu'une infime portion du territoire que chaque nation autochtone estime être le sien. Celles-ci ont un droit d'usage de la terre des réserves, mais elles n'en sont pas propriétaires puisque les réserves demeurent propriété du gouvernement fédéral. De plus, le gouvernement provincial a le pouvoir d'accorder des permis d'exploitation minière, forestière et hydroélectrique sur le territoire qui était occupé par les peuples autochtones. L'obligation d'obtenir le consentement préalable, libre et éclairé des peuples autochtones pour les projets miniers, forestiers, hydroélectriques et autres sur les territoires réclamés par les groupes autochtones n'est pas complètement mise en œuvre au Canada, y compris au Québec².

Cette étude de cas s'intéresse à Pessamit – une communauté autochtone de la Nation Innu dans la province de Québec, au Canada. La réserve de Pessamit couvre quelque 256 km² pour une population d'environ 4 000 personnes³. Toutefois, le territoire ancestral des Innus, qu'ils appellent le Nitassinan, est beaucoup plus vaste, autour de 138,000 km² et est utilisé par les Innus pour leurs activités communautaires traditionnelles comme la chasse et le piégeage dans la forêt boréale canadienne. Les Innus n'ont jamais cédé ce grand territoire traditionnel aux gouvernements, fédéral ou provinciaux, et ils continuent de le revendiquer. En 2005, la communauté de Pessamit a entamé des procédures judiciaires pour réclamer officiellement son territoire ancestral⁴.

Changement climatique et dégradation environnementale en territoire Innu

Les changements climatiques, les projets hydroélectriques, et la coupe à blanc des forêts ont affecté l'écologie du territoire où vivent les Innus de Pessamit, et donc la communauté elle-même.

L'augmentation des températures a mené à la diminution des glaces côtières, à la fonte des glaces en hiver, et à des changements de la pluviométrie. Le recul des glaces expose la côte à des ondes de tempête, accélérant ainsi l'érosion des berges⁵.

¹ Loi sur les Indiens. (1985). <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-5/>. Par exemple, la Loi accorde au gouvernement fédéral le pouvoir de déterminer qui est éligible au statut "d'Indien" et l'oblige à agir comme fiduciaire pour les affaires financières autochtones, perpétuant ainsi l'idée que le gouvernement fédéral est mieux placé que les communautés elles-mêmes pour gérer leurs finances.

² Savard, S. (2009). *Les communautés autochtones du Québec et le développement hydroélectrique : un rapport de force avec l'État, de 1944 à aujourd'hui*. Recherches amérindiennes au Québec, 39(1-2), 47–60. doi.org/10.7202/044996ar; Fréchette, C. (2019). *Développement hydroélectrique québécois : quelle place pour le consentement préalable, libre et éclairé chez les Cris et les Innus?* Recherches amérindiennes au Québec, [49(2), 51–62, doi.org/10.7202/1070758ar] ET Papillon, M. et Rodon, T. (2019). *Le consentement préalable, libre et éclairé : les défis de la mise en œuvre en contexte canadien*. Recherches amérindiennes au Québec, 49 (2), 3–13. doi.org/10.7202/1070754ar

³ pessamit.org/et Services aux Autochtones Canada, Système d'inscription des Indiens, en date du 2 septembre 2022.

⁴ La décision de la Cour : Première Nation de Betsiamites c. Canada (Procureur général). (2005) CanLII 21668 (QC CS) canlii.org/fr/qc/qccs/doc/2005/2005canlii21668/2005canlii21668.html

⁵ Bernatchez, P. et autres. (2012). Géorisques côtiers, vulnérabilité et adaptation de la communauté de Pessamit dans un contexte de changements climatiques.

L'augmentation des températures et le caractère imprévisible des phénomènes météo changent la vie quotidienne à Pessamit et dans tout le Nitassinan. Les membres de la communauté interviewé-e-s pour ce rapport ont parlé des hivers plus chauds et de la diminution de la couverture de neige sur la terre et de glace sur les lacs. En été, ils constatent des périodes plus chaudes et plus sèches. Tout cela entraîne des changements dans la végétation et les populations de poissons. Ils constatent aussi que les insectes arrivent plus tôt et en plus grand nombre au printemps à cause du dégel hâtif des glaces, ce qui affecte le bétail et la végétation. Ces observations concordent avec les données scientifiques émergentes suggérant que les schémas de gel/dégel influencent la survie et le comportement des insectes, et ont des implications sur la chaîne alimentaire et les grands processus écosystémiques⁶.

Les membres de la communauté décrivent aussi d'autres changements :

« *C'est curieux. Ces changements sont vraiment curieux. C'est rare qu'on ait de grosses tempêtes de neige comme dans les années 70. On va (avoir une) tempête, après il va pleuvoir, il va avoir du réchauffement* ». [Adélar Benjamin, coordonnateur de projet, Conseil des Innus de Pessamit, Secteur Territoire et ressources]⁷

Un rapport récent du GIEC décrit certains impacts des changements climatiques sur la température au Canada, comme la diminution de la neige et de l'étendue de glace sur la mer et les lacs partout au Canada, ainsi qu'une augmentation des précipitations dans certaines zones, dont le Québec⁸.

En plus des impacts des changements climatiques, la communauté de Pessamit est aussi exposée aux conséquences néfastes de l'industrie forestière sur leur territoire. Les pratiques de récolte du bois comportent des coupes à blanc⁹. Cette pratique est particulièrement dangereuse pour les écosystèmes puisqu'elle contribue à l'érosion des sols, modifie la composition des cours d'eau avoisinants¹⁰, et réduit la biodiversité, y compris de certaines espèces importantes dans la culture de la communauté de Pessamit.

« *Le caribou lui disparaît de plus en plus à cause de la déforestation. Parce que son abri naturel, c'est la forêt contre la prédation* ». [Adélar Benjamin, coordonnateur de projet, Conseil des Innus de Pessamit, Secteur Territoire et ressources]

La Nation Pessamit vit avec les impacts néfastes de 13 centrales et de 16 barrages hydroélectriques construits sur leur territoire ancestral depuis 1952¹¹. La communauté de Pessamit se plaint depuis longtemps que ces projets, construits et opérés par la société d'État Hydro-Québec, ont causé des inondations, détruit des terres cultivées et des forêts, altéré la pêche, l'irrigation, et la navigation sur les rivières affectées, et limité l'accès au territoire,

Page 191. [researchgate.net/publication/282219755_Georisques_cotiers_vulnerabilite_et_adaptation_de_la_communaute_de_Pessamit_dans_un_contexte_de_changements_climatiques](https://www.researchgate.net/publication/282219755_Georisques_cotiers_vulnerabilite_et_adaptation_de_la_communaute_de_Pessamit_dans_un_contexte_de_changements_climatiques)

⁶ Koltz, A.M., Schmidt, N.M. et Høye, T.T. (2018). Differential arthropod responses to warming are altering the structure of Arctic communities. *Royal Society Open Science*, 5(4), 171503.

⁷ Toutes les entrevues ont été réalisées principalement en septembre et début octobre 2021.

⁸ IPCC, *IPCC WGII Sixth Assessment Report, 2022*, [ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_Chapter14.pdf](https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_Chapter14.pdf), *Current and Future Climate in North America*, p. 1936.

⁹ Voir [sciencedirect.com/topics/earth-and-planetary-sciences/clearcutting](https://www.sciencedirect.com/topics/earth-and-planetary-sciences/clearcutting)

¹⁰ heritage.nf.ca/articles/en-francais/economy/forestieres-et-environnement.php;

ecampusontario.pressbooks.pub/environmentalscience/chapter/chapter-23-environmental-effects-of-forestry/

¹¹ Voir aussi ici.radio-canada.ca/recit-numerique/3463/territoire-barrages-pessamit-hydro-quebec

changeant ainsi le mode de vie des populations environnantes et leurs sources de revenus¹². Dans un dépôt légal de 2016, la Nation Pessamit référait à « *la nature préjudiciable et irréversible de ces impacts sur les coutumes, les activités traditionnelles et les droits garantis par la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* »¹³. À une exception près, ces barrages ont été bâtis sans avoir obtenu le consentement préalable, libre et éclairé des Innus de Pessamit¹⁴.

« *Ceux qui ont fait les barrages, ils s'installent mais ils ne font pas attention. Il y a des poissons dans les rivières mais ils ne s'en préoccupent pas. Il y a des animaux, ils ne s'en préoccupent pas. Même s'ils inondent des terres, ils ne se préoccupent pas des humains, encore bien moins des animaux* ». [Philippe Rock et Robert Dominique, Aînés de la communauté de Pessamit]

« *[À cause des barrages hydroélectriques,] on voit beaucoup d'érosion. Beaucoup de ces plages sont disparues. Il y a très peu d'haltes pour que les gens puissent arrêter, faire les portages¹⁵ pour accéder au territoire, parce que beaucoup de plages ont été englouties, ont été emportées* ». [David Toro, conseiller en environnement du Conseil tribal de Mamuitun]

Les impacts des pratiques forestières et des industries hydroélectriques amplifient les effets des changements climatiques. Les barrages et les réservoirs modifient l'hydrologie des rivières et nuisent à la biodiversité¹⁶. La déforestation relâche du carbone dans l'atmosphère, alimentant ainsi le changement climatique, et elle réduit la protection contre les vagues de chaleur et autres événements climatiques extrêmes.

« *Il n'y a aucune espèce d'animal qui peut se protéger des rayons de soleil, parce qu'il n'y a plus d'arbres. Ils sont vraiment coupés* ». [Adélar Benjamin, coordonnateur de projet, Conseil des Innus de Pessamit, Secteur Territoire et ressources]

Les réservoirs ont été construits dans le cadre des projets hydroélectriques; des arbres ont été coupés pour faire place aux réservoirs, qui sont comme de vastes « piscines ». Des résidents disent que l'eau des réservoirs est chauffée par le soleil de plus en plus chaud. La recherche constate aussi que les réservoirs sont en fait plus chauds que d'autres plans d'eau en hiver¹⁷.

¹² Voir le rapport du Bureau d'audience publique sur l'environnement. 2001. Projet d'aménagement hydroélectrique de la rivière Toulouostouc numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/49949; Environmental Impacts of Hydroelectric Power, 5 March 2013; The Future of Hydropower, americanrivers.org/threats-solutions/energy-development/hydropower-climate-change/#:~:text=Hydropower%20dams%20can%20contribute%20to,dioxide%20added%20by%20fossil%20fuels.&text=Reservoirs%20slow%20and%20broaden%20rivers%2C%20making%20them%20wa.

¹³ "Petition to Intervene. (10 novembre 2016), northeastmegadamresistance.org/2019/12/impacts-of-hydro-quebecs-megadams-on-pessamit-lands/

¹⁴ Voir Savard, S. (2009). *Les communautés autochtones du Québec et le développement hydroélectrique : un rapport de force avec l'État, de 1944 à aujourd'hui*. Recherches amérindiennes au Québec, 39(1-2), 47-60, doi.org/10.7202/044996ar et Papillon, M. et Rodon, T. (2019). *Le consentement préalable, libre et éclairé : les défis de la mise en œuvre en contexte canadien*. Recherches amérindiennes au Québec, 49 (2), 3-13, doi.org/10.7202/1070754ar. Ce n'est que pour le barrage sur la rivière Toulouostouc que la communauté est parvenue à une entente avec Hydro-Québec en 1999; la communauté a pu recevoir des redevances depuis ce temps. L'entente de partenariat entre Pessamit et Hydro-Québec a été signée le 21 juin. Et ici.radio-canada.ca/recit-numerique/3463/territoire-barrages-pessamit-hydro-quebec. Face à l'énoncé selon lequel les barrages ont été construits sans le consentement libre, préalable et éclairé des Innus, Hydro-Québec a répondu que les barrages ont été construits conformément aux obligations légales en vigueur au moment de leur construction.

¹⁵ Un portage réfère au transport terrestre des canots d'un plan d'eau à un autre.

¹⁶ Wu, H. et autres. (2019). Effects on dam construction on biodiversity: a review, *Journal of Cleaner Production*. Vol 221. [sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0959652619306845](https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0959652619306845)

¹⁷ Irambona, C., Music, B., Nadeau, D.F., Mahdi, T.F. et Strachan, I.B. (2018). Impacts of boreal hydroelectric reservoirs on seasonal climate and precipitation recycling as simulated by the CRCM5: a case study of the La Grande River watershed, Canada. *Theoretical and applied climatology*, 131(3), 1529-1544.

« L'été, les réservoirs se réchauffent, donc à l'automne, l'eau va rester plus longtemps chaude que dans d'autres rivières. Et le contraire se fait aussi au printemps, l'eau va rester froide plus longtemps sur la rivière jusqu'à mi-juin, début juillet à peu près. Donc ça a apporté des modifications comme le saumon, qui va frayer [dans les autres rivières] vraiment tard vers la mi-octobre. Les nôtres vont frayer mi-novembre juste qu'à décembre ». [Éric Kanapé, biologiste, conseiller en environnement, Conseil des Innus de Pessamit, Secteur Territoire et ressources]

La culture et les modes de vie traditionnels sont en danger

Avec les effets combinés des impacts des changements climatiques, des pratiques forestières, des projets hydroélectriques, et des politiques coloniales qui ont forcé les communautés à se sédentariser, les Innus ont du mal à maintenir leur mode de vie traditionnel. Ce mode de vie fait pourtant partie intégrante de leur identité et de leurs droits culturels.

Leurs activités traditionnelles comme la chasse, la pêche, le transport et le piégeage, sont toutes affectées. Certaines des personnes interviewées ont rapporté qu'elles devaient voyager beaucoup plus loin pour chasser ou pêcher à cause des changements de topographie. Les espèces emblématiques comme le caribou, un animal sacré pour les Innus, sont en danger¹⁸.

« C'est vraiment un animal important S'il n'y a plus de caribou, je pense qu'il va y avoir un danger que les Innus disparaissent aussi ». [Éric Kanapé, biologiste, conseiller en environnement du projet Territoire et ressources de la communauté de Pessamit]

Des membres de la communauté de Pessamit disent qu'ils ont cessé de chasser le caribou afin d'assurer sa survie, délaissant ainsi un élément essentiel de leur culture et de leurs traditions.

De plus, la faible couverture de neige cause la diminution de la *chicoutai*¹⁹ – autour de Pessamit.

« [La *chicoutai*] est un élément qui a accompagné les Innus depuis des millénaires. C'est un compagnon. C'est pour ça que c'est important. Il y a le savoir-faire qui est en lien avec ce fruit. Donc le fait qu'on n'y ait plus accès, c'est aussi une perte ». [David Toro, conseiller en environnement du Conseil tribal de Mamuitun]

Ces contraintes à la chasse et à la cueillette traditionnelles ont augmenté la dépendance de la communauté à la nourriture industrielle des magasins, minant encore davantage leurs traditions ainsi que la sécurité alimentaire dont ils bénéficiaient naguère.

D'autres activités culturelles sont aussi menacées. L'érosion côtière a forcé la communauté à déplacer une importante célébration annuelle qui se tenait traditionnellement sur le bord de l'eau.

« [La fête du 15 août, qui marque] le départ de nos ancêtres vers les territoires de chasse ... On a dû la déplacer à un endroit plus sécuritaire, parce qu'il y avait tout le temps l'eau qui avançait sans arrêt ». [Olivier Bacon, jeune membre de la communauté]

¹⁸ plus.lapresse.ca/screens/00af990c-56b7-488c-900c-9e6c438ffde4%7C_0.html

¹⁹ Nomenclature scientifique : *Rubus chamaemorus*. Voir aussi aruc.robvq.qc.ca/public/documents/rapports/index/plan_adaptation_rat_v2_21_nov_2014.pdf p.19

Le savoir autochtone en danger

Les changements environnementaux affectent les connaissances et le savoir-faire autochtone et leur transmission aux jeunes générations et aux générations futures. Par exemple, les hivers plus chauds affectent le lavage des peaux, qui demande des températures froides, ce qui complique la transmission des connaissances sur le piégeage et la préparation des fourrures.

Les changements dans le paysage et l'imprévisibilité météorologique font en sorte que les aînés sont moins en mesure de voyager sur le territoire. Par exemple, à cause des températures plus clémentes, ils ne peuvent plus traverser certains lacs en hiver. Conséquemment, les aînés n'arrivent plus à transmettre leurs repères et leurs connaissances aux générations futures.

« Si tu n'es plus capable de parler de tes connaissances, il y a une certaine honte. Tu perds un peu de dignité. Normalement les attentes des gens c'est que tu sois en lien avec ton territoire. Le fait que tu ne sois pas capable de maîtriser tes déplacements à l'intérieur de ton territoire, tu vas brimer la dignité de la personne ». [David Toro, conseiller en environnement du Conseil tribal de Mamuitun]

Les membres de la communauté décrivent un changement dans la portée du savoir des aînés, qui passe d'une fonction d'enseignement à une fonction historique.

« Si on regarde le savoir autochtone et les changements climatiques, il y a quelques savoirs qui vont disparaître. Parce que c'est au niveau des froids. Il y a des changements climatiques qui vont avoir des changements au niveau des connaissances. Ce ne sera plus des connaissances à faire apprendre à du monde, mais ce sera des connaissances qu'on va se souvenir qu'avant c'était comme ça, jadis c'était comme ça ». [Jean-Luc Canape, membre de la communauté]

« Pour moi, c'était un patrimoine quand tu marchais là et que tu réfléchissais que tu as des ancêtres qui avaient marché sur ce même sentier. Le sentier n'est plus là. Donc c'est encore des pertes au niveau de la langue des lieux, le nom des lacs. C'est tout ça qui est perdu ». [Éric Kanapé, biologiste, conseiller en environnement du projet Territoire et ressources de la communauté de Pessamit]

« Pour moi, c'est la capacité d'utiliser le littoral pour enseigner aux enfants : regarde ce que nos ancêtres faisaient. Il partait de ce littoral vers l'intérieur du Nutshimit. Cette capacité de rappel. Pour nous, c'est un peu comme si je t'enlevais ton droit à connaître ton histoire ». [David Toro, conseiller en environnement, Conseil tribal de Mamuitun]

En septembre 2022, le Comité des droits de l'homme des Nations Unies a conclu que l'Australie avait violé les droits humains des Insulaires du Déroit de Torres – un groupe autochtone d'Australie – en ne les protégeant pas adéquatement des impacts des changements climatiques. Plus spécifiquement, le gouvernement a violé leur droit à la culture et leur liberté face aux interférences arbitraires sur leur vie privée, leur famille, leur foyer. Des leaders et des membres de la communauté de Pessamit interviewés dans le cadre de cette étude de cas estiment que les changements climatiques, les projets hydroélectriques et les pratiques forestières ont un impact semblable sur leur droit d'avoir leur culture propre et leur liberté face aux interférences arbitraires sur la vie privée à Pessamit.

Demandes de la communauté

Les membres de la communauté de Pessamit interviewés ont exprimé non seulement leur volonté de protéger leur territoire, le Nitassinan et la réserve, mais aussi leur capacité d'adaptation et de résilience.

« Nous autres, on essaie de vivre avec ce qui arrive. Vous savez que les chasseurs ont toujours été très ingénieux. Lorsqu'il arrivait quelque chose, ils étaient capables de répondre efficacement à ce qui s'en venait ». [Jean-Marie Volland, ancien chef de bande de Pessamit]

Le Conseil des Innus de Pessamit travaille avec des universités pour étudier l'impact des changements climatiques sur leur territoire. Il a ses propres projets comme un projet de protection du saumon grâce à la restauration du saumon dans la rivière Betsiamites, et un budget spécifique pour surveiller le Nitassinan, avec du personnel permanent pour faire des visites. Le Conseil des Innus de Pessamit milite également auprès du gouvernement provincial du Québec pour la création d'une zone protégée autochtone pour la protection du caribou dans la région du Pipmuakan et de la culture innue.

« On a initié un [projet] d'aire protégée. On a déjà soumis notre projet d'aire protégée, le Pipmuakan. Nous, on veut le protéger. Ça fait une dizaine, une douzaine d'années qu'on interdit les chasses communautaire ou même individuelle. On essaie de protéger cette espèce, parce que ça a été une des espèces qui nous a permis d'être ici aujourd'hui. Grâce à lui, il nous a permis de survivre dans des temps difficiles dans le passé ». [Adélar Benjamin, coordonnateur de projet, Conseil des Innus de Pessamit, Secteur Territoire et ressources]

La communauté de Pessamit demande que le gouvernement du Québec respecte leurs droits et elle réclame des compensations pour la perte de l'usage de son territoire à cause des activités forestières et hydroélectriques et des dommages qui y sont causés. La communauté veut également qu'un processus de collaboration et de cogestion entre la nation de Pessamit et le gouvernement du Québec soit mis en place, qui permettra la pleine participation de la nation à la gestion de son territoire et des ressources sur son Nitassinan.

Les membres de la communauté demandent également l'élaboration de politiques conjointes tripartites (Pessamit, provinciale et fédérale) pour la lutte et l'adaptation aux changements climatiques des gouvernement fédéral et du Québec.

Les membres de la communauté de Pessamit ont exprimé la conviction que leur savoir et la transmission de ce savoir sont un outil pour la justice climatique.